

village bien vivre participation partage
passion journal perché échange habitant proposer
ENSEMBLE agir citoyen quartier
patrimoine développement protection
convivialité **Mirmande** n°6
Le magazine municipal des Mirmandais

Dénomination
des voies et
adressage

ACTU

Etude sur
une aire de
camping-car

**ACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE**

Une nouvelle
boulangerie

VIE SCOLAIRE

Le journal
des petits curieux

CULTURE

Retour
sur l'expo
"Imo Pectore"

ÉDITO DU MAIRE



SOMMAIRE

Actus ----- 3

Dossier ----- 6

Vie scolaire ----- 12

Activité
économique ----- 15

Tourisme ----- 14

Bien vivre à
Mirmande ----- 17

Finances ----- 19

Culture, Sport,
Vie associative ----- 20

Cet espace est
pour vous ----- 21

Infos Mairie ----- 22

ENSEMBLE Mirmande n°6
2^{ème} trimestre 2017

Directeur de la publication

B. Maclin

Maquette

JB Massart

Rédacteurs

JB. Massart - F. Ibarra

B. Maclin - C. Combe - C. Bodiou

P-C Krug-Basse - M. Dumas

S. Marin

Photos

Mairie de Mirmande

Martine Debray-Vergnoux

Impression

Imprimerie Bayle - Montélimar

Imprimé sur papier recyclé

Chères Mirmandaises, Chers Mirmandais, Chers amis,

Je suis très heureux de vous présenter ce nouveau numéro d'"Ensemble Mirmande", votre journal municipal.

Mirmande se réveille sur les chapeaux de roues après l'hiver et fait face au printemps avec vitalité et enthousiasme.

L'activité économique du village n'a, je crois, jamais été aussi dynamique qu'en ce début de saison. De nouveaux commerces remplacent certains, se transforment ou se créent pour le plaisir des Mirmandais et des touristes déjà venus nombreux. Souhaitons leur tout le succès qu'ils méritent.

Le Mirmande culturel ne demande pas son reste et au vu de la fréquentation de la première exposition de Sainte Foy, nous promet de bien belles surprises à venir. La rétrospective des œuvres de Tieno Goriou est suivie par Mirmand'art, et je voulais ainsi saluer et féliciter tous nos artistes pour leur participation et leur travail axé de toute évidence sur la qualité, renforçant ainsi l'image artistique et culturelle de notre village tant recherchée des visiteurs. Mirmande s'ouvre également cette année sur le théâtre de rue. Le "grand déballage" programmé le 14 mai et orchestré par la compagnie ToNNe nous promet le plein de rebondissements. J'espère vous y voir nombreux.

Egalement, le travail sur le PLU et l'AVAP avancent bien et je ne saurais vous dire combien il est important que vous participiez avec nous à l'élaboration de ces documents qui écriront bientôt l'avenir de notre commune pour au moins les dix années à venir. Ce beau village, bâti par nos aînés avec audace et passion, est aujourd'hui connu et reconnu bien au delà du département, et cette histoire, notre histoire, inspire le respect tout autant qu'elle nous engage à pérenniser ce modèle pour les générations à venir.

L'exercice n'est pas aisé dans un contexte institutionnel qui favorise le transfert des compétences à l'intercommunalité tout en réduisant le montant des dotations de l'Etat. Le budget, voté début avril, nous encourage d'ailleurs à continuer nos efforts de réduction et de maîtrise du fonctionnement favorisant ainsi l'investissement.

Je pourrais également vous parler de tourisme, de notre école, de projets ou travaux à venir... Mais, pour ne pas être long, je préfère vous inviter et vous inciter à participer cet été à nos réunions de quartier dont vous trouverez les dates en page 19.

Pour finir, je voulais remercier Dominique Weyns, attachée à la culture et à la communication de la commune, pour tout le travail accompli. Elle nous quitte pour retrouver sa Belgique natale. Je souhaite alors la bienvenue à Marinette qui la remplacera.

J'espère donc vous retrouver, dans les nombreux vernissages, inaugurations, dans nos boutiques, galeries, commerces et sur les terrasses de nos cafés et restaurants...

Je vous souhaite donc de bons moments à Mirmande.

A très bientôt, Amicalement

Benoît MACLIN
Maire de Mirmande

#fierdetremirmandais

LE GRAND DÉBALLAGE DE PRINTEMPS

Le Groupe ToNNe propose le dimanche 14 mai de 15h à minuit, un évènement convivial et sympathique, à destination des habitants de Mirmande et de toute la vallée, centré autour des arts de la rue : Le grand déballage.

Celui-ci rassemblera une quinzaine de compagnies de théâtre de rue et de musique, venant de toute la France, dans les rues du village,

de l'office du tourisme à la chapelle Sainte-Lucie.

Parmi les spectacles proposés, vous découvrirez un spectacle de danse escalade, "l'aimant" de la compagnie *Lezards Bleus* qui intervient directement sur les façades et avec les habitants. La compagnie *Le plus petit espace possible* sera accueillie en résidence de création la semaine précédente à la salle des fêtes.

Si vous souhaitez participer bénévolement à cette grande journée, vous pouvez contacter par mail la compagnie ToNNe : groupetonne@gmail.com

Consultez le programme détaillé sur : <https://www.groupetonne.com>



PLU, AVAP...EN AVANT !!!



Réunion publique du 25 octobre 2016

C'est lancé ! Les procédures de mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme et de transformation de la ZPPAUP en Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine sont en fin de phase de diagnostic.

Nous vous invitons à reprendre le numéro spécial de "Ensemble Mirmande" de novembre 2016 qui présente ces projets. Il reste disponible sur le site de la Commune

(<http://www.mirmande.org/fr/publication/2080/ensemble-mirmande-n5-novembre-2016>) ainsi que sur le site dédié à ces projets (<https://www.ingeter.fr/mirmande/>).

La première phase de définition des "diagnostics" est en cours d'achèvement. Le travail réalisé par le cabinet Ingeter a été enrichi par les rencontres avec les agriculteurs et les visites des

hameaux. Avec également cet objectif, des ateliers participatifs animés par l'équipe d'INGETER sur les enjeux de territoire et la vision prospective de la commune ont été organisés le 26 janvier. La quarantaine de participants a réfléchi, dans un travail de groupes, aux thématiques suivantes : démographie et foncier,

paysage, patrimoine, énergies renouvelables. Une première réunion de la commission locale de l'AVAP s'est tenue le 25 novembre dernier.

Le travail se poursuit et d'autres rendez-vous d'information et d'échanges seront proposés aux Mirmandais.

Une nouvelle session d'atelier se tiendra début juin.

de gauche à droite : B. Maclin avec Florent Dereumaux et Lisa Vanalderwerelt de la société Ingeter



CRÉATION D'UN MARCHÉ À MIRMANDE

La Mairie a souhaité mettre en place un marché dans le village, sur le Champ de Mars. Ainsi, tous les samedis matins, de 9h à 13h, vous pouvez dorénavant acheter les produits de plusieurs exposants et producteurs locaux tels que des fruits et légumes, de la viande, du vin, des produits d'épicerie...

SÉCURISATION DES PARKINGS DU VILLAGE

Cette année encore, nous retrouvons notre "gardien des parkings", fidèle au poste !

Joël aura une fois de plus, la lourde tâche de veiller sur les parkings dit de "La Capitelle" et celui du bas, dit du "Champ de Foire". Mais son travail ne se limite pas à cela puisqu'il a toujours un conseil, un mot sympathique pour les visiteurs et habitants. Il s'assure aussi que les véhicules se garent correctement et que rien n'incite les voleurs.

RENDEZ-VOUS EN 2018 POUR OOHLAL'ART

Nouvelle organisation pour le festival Oohlal'Art de Mirmande : cet événement passe en biennale et sera donc proposé en 2018 avec des événements tout au long de l'année... Mais chut, tout est encore en cours d'élaboration !

Pourquoi ce choix d'un festival tous les 2 ans ? Pour mieux utiliser les moyens dévolus à cette manifestation et obtenir des aides, les subventionneurs étant favorables à des événements hors période d'été et proposer une programmation plus riche.

DE NOMBREUX "PETITS" NOUVEAUX

Depuis 3 ans, le nombre de nouvelles installations de professionnels sur Mirmande ne cesse d'augmenter pour le bonheur des mirmandais et des visiteurs. Le village n'en est que plus dynamique et le nombre impressionnant de visiteurs, chaque jour, en est la preuve.

En cette nouvelle saison qui débute, nous allons pouvoir profiter des œuvres de Bernard Froment (sculpteur) sur le rempart nord, des produits de "Annie's en provence" sur le Champ de Foire, des robes, corsets et autres objets en tissus de Sophie les bas bleus dans la Grand'Rue,

de la cuisine de "La Dinette" rue André Lhote et de son voisin, le galeriste André Girard.

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue et une longue activité pleine de succès parmi nous.

LES TRAVAUX DU REMPART HOUDARD VONT ENFIN POUVOIR DÉBUTER

Comme nous vous l'avions indiqué à plusieurs reprises lors des réunions publiques et dans un article précédent, la maison dite "Houdard" a été préemptée par la commune. L'objectif est de proposer aux Mirmandais ainsi qu'à nos voisins et visiteurs, un lieu artistique permettant l'échange, la diffusion culturelle, une résidence pour artistes... Cette acquisition nous permettra également, au-delà, de pouvoir reconstituer un patrimoine communal bien entamé ces dernières années, et de gérer dans de bonnes conditions la reconstruction du rempart effondré en 2008. En effet, ce chantier important pour la commune est déterminant pour la sécurité d'une partie des villageois

de Côte chaude mais également pour son impact paysagé et son enjeu patrimonial.

Estimé à environ 650 000 euros TTC, les travaux de reconstruction du mur seront entièrement financés par la compagnie d'assurance de l'ancienne propriétaire, condamnée en appel à Grenoble en fin d'année dernière.

Nous espérons pouvoir commencer les travaux à l'automne. En effet, le bureau d'étude nous a remis son dossier technique récemment, document qui nous permet de lancer le marché parallèlement aux demandes d'autorisation d'urbanisme. S'en suivront environ 4 à 5 mois de travaux... A suivre



Effondrement du rempart

QUEL ACCUEIL POUR LES CAMPING-CARS À MIRMANDE ?

A l'évidence, il y a un sujet avec le stationnement des campings-cars à Mirmande : régulièrement présents sur les différents parkings du village, toute l'année, ils recherchent un lieu calme pour la nuit, un accès à de l'eau potable (ils savent parfois la trouver, par exemple au cimetière), à l'électricité ou encore un endroit approprié pour jeter leurs eaux usées. Cette situation n'est correcte ni vis-à-vis des camping-caristes, ni vis-à-vis des Mirmandais.

Des aires d'accueil spécifiques des camping-cars se sont peu à peu développées, proposant stationnement et services (eau potable, vidange des eaux usées, électricité, gestion des déchets, wifi...), gérées soit directement par les communes soit avec l'aide de prestataires qui fédèrent les camping-caristes. Aucune aire de ce type n'existe dans les communes voisines et, Mirmande étant un lieu touristique, il y a lieu de s'interroger sur l'opportunité d'en installer une sur la commune.

Car il se trouve que cette "clientèle" touristique, en développement, est plutôt intéressante dans ses motivations et elle utilise les commerces et restaurants locaux, ce qui représente un plus, notamment en intersaison.

Par nature, si elle existe une telle aire doit être reliée par un accès piéton au village, ainsi, le stade est apparu comme un lieu possible d'implantation. C'est pourquoi, lors du Conseil municipal du 16 décembre, le principe d'une réflexion à ouvrir sur le sujet de l'accueil des camping-cars à Mirmande et de l'éventualité de l'utilisation du stade à cet effet a été débattu et validé.

Aujourd'hui, il s'agit d'ouvrir une réflexion, pas d'une décision de faire. Beaucoup de questionnements existent : il faut anticiper le bilan

économique nécessaire au regard de l'équipement (capacité / fluides, assainissement), voir s'il peut à court ou moyen terme être bénéficiaire, il est indispensable d'évaluer les charges d'entretien et de fonctionnement, le cas échéant évaluer le bon mode de gestion. Il est également nécessaire de préserver d'autres usages du stade que ce soit en même temps (jeux, sports) ou dans son ensemble dans des moments particuliers (manifestations ponctuelles). Et, une condition est évidemment essentielle : évaluer l'enjeu d'intégration paysagère car, même si l'emprise ne serait ni très étendue ni très haute, les solutions les plus soignées doivent être trouvées pour son invisibilité au regard du village comme du paysage.

Je souhaite, sur ce sujet comme sur les autres, non pas imposer une quelconque solution prédéfinie, mais bien ouvrir un débat qui, par la réflexion, le dialogue et la concertation, permette de dégager une solution qui va dans le sens de l'intérêt général. C'est pourquoi une réunion publique sera organisée après que tous les éléments utiles seront rassemblés et je serai ravi que le plus grand nombre de Mirmandais y participe.

Pour alimenter votre réflexion, sachez que :

- Il est bien précisé qu'il ne s'agit que de camping-cars,

pas de caravanes.

- Juridiquement, un lieu d'accueil de camping-cars n'est pas une aire de camping mais une aire de stationnement.

- Bien sûr le cas échéant, et si besoin, le projet devra être intégré dans les documents d'urbanisme,

- Actuellement, le règlement de la ZPPAUP en vigueur pour la zone B n'évoque que la limitation à 300 m² des "parcs à voitures privées".

- Les aires de camping-cars enlèvent la clientèle ni des hôtels ni des campings qui offrent d'autres services (piscine, animations...) et accueillent le public pour des séjours qui peuvent être plus longs.

- Les camping-caristes sont organisés et une aire d'accueil est un levier de développement touristique.

- Il est possible de limiter la durée de stationnement sur une aire (à 48 ou 72 heures). De façon générale, le stationnement de tout véhicule (automobile, camion, ou camping-cars) est interdit plus de sept jours de suite au même endroit, durée que les maires peuvent réduire sans jamais aller jusqu'à l'interdiction générale et absolue du stationnement des camping-cars sur le territoire de la commune.

- En pleine saison, la présence de camping-cars réduit fortement la capacité d'accueil sur les parkings municipaux, saturés.

- Le stationnement sur une aire dédiée permet de percevoir la taxe de séjour, dont tout touriste devrait s'acquitter dès qu'il séjourne une nuit sur la commune, ce qui est en pratique impossible sur un parking public.

- Au-delà de l'amortissement de l'investissement et de l'équilibre des frais d'entretien, une aire de camping-cars peut être une source de revenus pour la commune.

Enfin, je souligne que depuis que l'équipe de foot et la fonctionnalité du stade ont été supprimées, ce lieu est peu et mal utilisé. Il n'est pas question de créer sur le stade une implantation qui serait visible du village car je rappelle que je m'étais fermement opposé au projet de la municipalité précédente d'une construction imposante et haute qui aurait été, elle assurément, visible du village/ avec le village... Et, pour la petite histoire, les plus anciens se souviendront qu'un camping municipal a existé sur le stade...

Le débat est ouvert, je le souhaite constructif et sincère.

B. Maclin



DÉNOMINATION DES VOIES ET ADRESSAGE

Lors de la réunion du conseil municipal du 14 octobre 2016, les noms des voies de la commune ont été définis, étape indispensable dans le processus de définition des adresses de ses habitants.

Rappelons que la commune de Mirmande s'était engagée en 2004 dans la définition de noms de certaines rues du village (quelques plaques ayant alors été posées).

Ensuite, deux délibérations prises en 2011 et 2012 ont attribué des noms aux rues du village, de Platet et des Buthiers après une concertation avec les habitants. La dénomination des voies hors village et hameaux n'a pas alors été formellement arrêtée mais la convention passée avec la Poste pour engager cet adressage concernait toute la commune et des listes ont été transmises avec l'ensemble des adresses à un organisme de géolocalisation.

Reprenant le dossier à notre arrivée, et alors qu'il semblait quasi bouclé, un contact avec les services de la Poste a montré qu'un gros travail restait à faire. En effet, une délibération était indispensable pour toute dénomination de voies, certains noms étaient trop longs (impliquant un ralentissement du courrier), la numérotation métrique n'était pas préconisée pour les zones urbaines (village et hameaux). De plus, la transmission de listes avait été faite par anticipation à certains

services et nombre de Mirmandais, en particulier dans la campagne où il n'y avait pas eu de concertation, découvrant le sujet, exprimaient leur mécontentement.

Ainsi, après un début de mise en œuvre chaotique, il convenait de reprendre complètement le dossier. Ce sujet dans son principe et ses modalités a fait l'objet d'un article dans le numéro d'« Ensemble Mirmande » de novembre 2014. Nous vous expliquions alors pourquoi nous nous étions résolus à poursuivre cette démarche, pourtant non obligatoire pour les communes de moins de 2000 habitants, notamment en raison des besoins de la nouvelle organisation des services de secours.

La reprise du dossier a été complète pour le village et hors village dans le respect du travail antérieur, notamment lorsque il y avait eu concertation. Toutes les voies ont été dénommées, pas seulement celles qui portent des adresses (exemple : le chemin de la Font dans le village), selon les conseils de la Poste, des modifications ont été opérées pour clarifier et faciliter le repérage (suppression de certaines

impasses), raccourcir les noms trop longs, respecter les usages en campagne ou ne pas perdre une dénomination qui a historiquement du sens (Champ de Mars) ou encore opérer quelques rectifications techniques : voie privée dénommée à tort, oubli... La numérotation classique a été rétablie pour le village et les hameaux.

Vous trouverez dans les pages suivantes des plans présentant les noms des voies.

Quelles seront les suites ?

- La délibération est remise avec un fichier de localisation à la Poste et à différentes administrations.
- La poste établira et adressera des certificats d'adressage aux habitants (propriétaires et locataires ou les deux selon le cas), cf. encart.
- Les différentes administrations et organismes utilisateurs pourront rectifier les informations.
- La mise en place des plaques de noms a déjà été réalisée pour la campagne, elle sera complétée par la distribution des numéros. Les plaques de noms et numéros seront installés pour le village d'ici fin 2017.

Numérotage classique ou métrique

Avec le **numérotage classique** (ou séquentiel), les immeubles sont numérotés de 2 en 2, depuis le début de la voie. Les numéros pairs (2, 4, 6, etc.) sont regroupés d'un côté de la voie et les numéros impairs de l'autre. Ce numérotage convient aux zones déjà urbanisées.

Dans le **numérotage métrique**, les numéros attribués représentent la distance en mètres arrondis séparant le début de la parcelle du début de la voie. Ce système convient plus souvent aux zones peu construites, car chaque nouvelle attribution de numéro ne nécessite pas de numéroter à nouveau les suivants, ni même d'ajouter un bis, ter, etc au numéro précédent. Cela offre accessoirement l'avantage de donner la distance à parcourir depuis le début d'une route pour se rendre à une adresse.

Qu'est-ce qu'une adresse ?

Une adresse doit être donnée à l'entrée de l'habitation ou de l'activité. Attention, il ne s'agit pas de l'adresse de la boîte aux lettres, qui peut être située ailleurs. Pour La Poste, une adresse est constituée d'un n° et d'un nom de voie, suivis d'un code postal et d'une commune. Il est possible d'ajouter un "complément d'adresse" qui sera le nom d'un lieu-dit, d'un hameau, d'une maison, mais celui-ci ne sera pas utilisé lors du tri du courrier.

Le numéro est déterminé selon la méthode "classique" ou "métrique". Il peut être complété d'une lettre "A", "B", "C"...

lorsque des habitations ont des portes d'entrée différentes tout en ayant le même accès sur la voie publique.



Pourquoi définir des adresses ?

Un **certificat d'adressage** sera directement envoyé par la Poste aux habitants et propriétaires. Car le "certificat d'adressage" permet de justifier d'un changement d'adresse sans déménagement. Photocopiez-le, scannez-le, gardez-le, diffusez des copies. La délibération du conseil municipal sera adressée par la mairie aux associations. Adressez-vous au secrétariat de la mairie en cas de besoin, notamment si vous rencontrez un problème de justification de domicile auprès d'un interlocuteur ou d'une administration. Une attestation sera établie.

Rappel des formalités à effectuer :

- **Papiers d'identité** : Il n'y a pas d'obligation de modifier ou de renouveler votre Carte Nationale d'Identité ou votre passeport.
- **Carte grise** : vous devez, pour tout véhicule soumis à immatriculation, adresser dans le mois qui suit le changement d'adresse, une déclaration à la sous-préfecture. A défaut, vous serez passible d'une amende (contravention).
 - ▶ Si le véhicule concerné a une immatriculation selon le nouveau format, cette déclaration peut être réalisée par voie électronique sur "service-public.fr". Une étiquette qui vous sera adressée par courrier devra être apposée sur la carte grise. Cette démarche est gratuite.
 - ▶ Si le véhicule concerné est immatriculé dans l'ancien système, cette démarche implique l'attribution d'une immatriculation selon le nouveau système. La déclaration doit être faite et vous devez vous acquitter de la redevance d'acheminement de la nouvelle carte grise, soit 2,50 euros. Et, il faudra bien sûr changer vos plaques d'immatriculation.
- Il sera également nécessaire de signaler le changement d'adresse auprès des organismes privés et publics avec lesquels vous traitez habituellement. Grâce au service "service-public.fr", la plupart des démarches peuvent être faites en ligne (CPAM, CAF, EDF...).
- Les associations doivent communiquer leur changement d'adresse (siège social et/ou siège de gestion) en sous-préfecture en joignant copie de la délibération du conseil municipal dénommant leur voie.

Dénomination des voies du village*Les numéros renvoient aux mentions sur le plan page 9*

1	Chemin de la Font	15	Montée de la porte d'Aurouze	29	Passage du tilleul
2	Chemin de ronde	16	Montee de la tour du Bagnard	30	Place d'Aurouze
3	Chemin des écoliers	17	Montée de la Valériane	31	Place du Champ de foire
4	Chemin des traverses	18	Montée de la vieille église	32	Place du Champ de Mars
5	Chemin du verger	19	Montée des Alleyssans	33	Rue André Lhote
6	Chemin du pas de l'âne	20	Montée des Cléments	34	Rue de la calade
7	Chemin du vieux mûrier	21	Montée des traverses	35	Rue de la chabrerie
8	Grand'Rue	22	Montée du Pigeonnier	36	Rue de la courtine
9	Impasse de la Capitelle	23	Montée Jules Goux	37	Rue de l'horloger
10	Impasse Marcelle Rivier	24	Montée tic-tac	38	Rue des tisserands
11	Montée de la Côte Chaude	25	Parvis Sainte Foy	39	Rue du boulanger
12	Montée de la Côte Froide	26	Passage Lestrat	40	Rue du rempart
13	Montée de la courtine	27	Passage des peintres	41	Rue Sainte-Lucie
14	Montée de la marelle	28	Passage du jardin public		

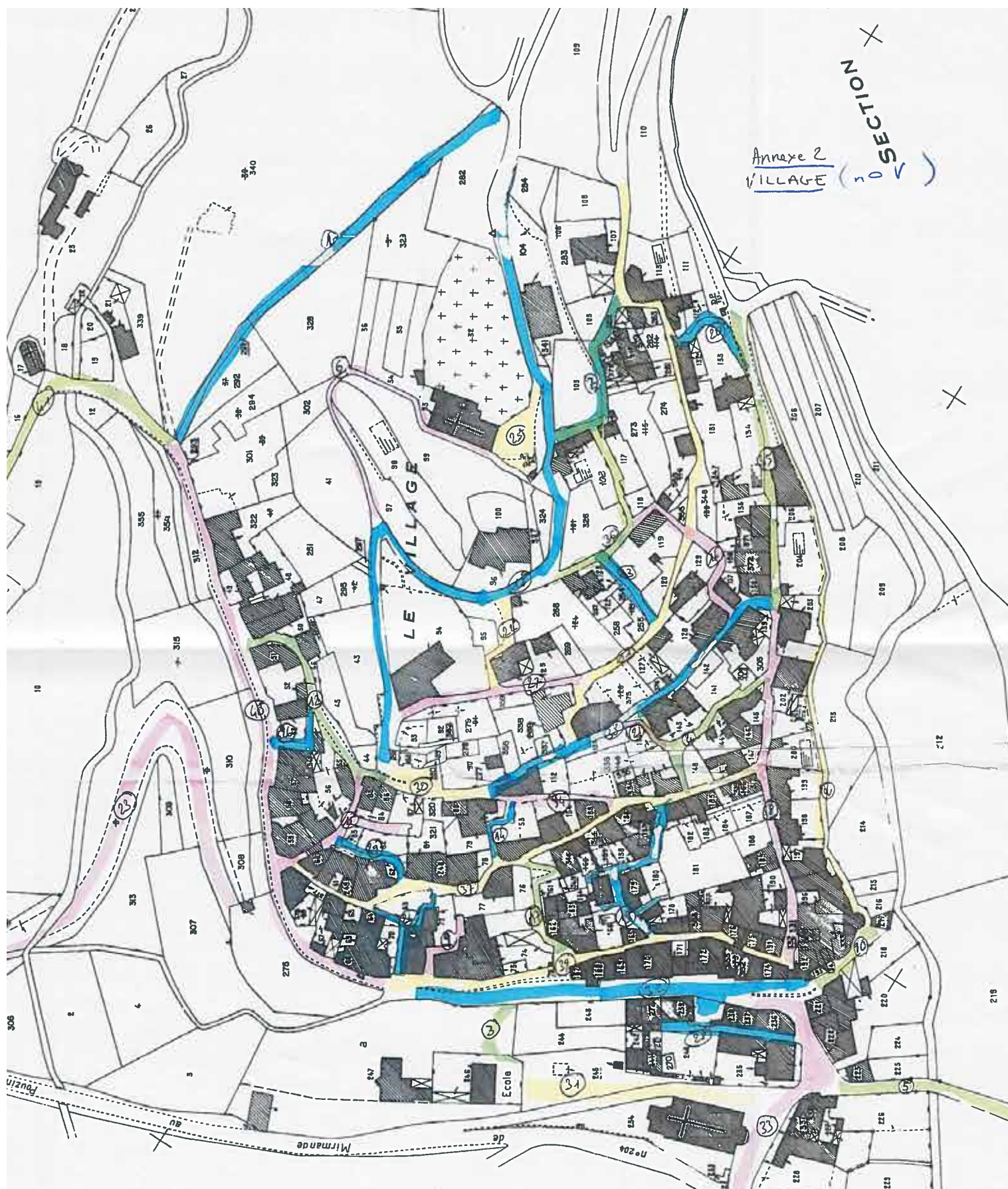
Dénomination des voies de Platet*Les numéros renvoient aux mentions sur le plan*

1	Chemin du lavoir
2	Rue du clair de lune

PLATET**Dénomination des voies de Les Buthiers***Les numéros renvoient aux mentions sur le plan*

1	Impasse Loubeau
2	Rue de l'arche

LES BUTHIERS

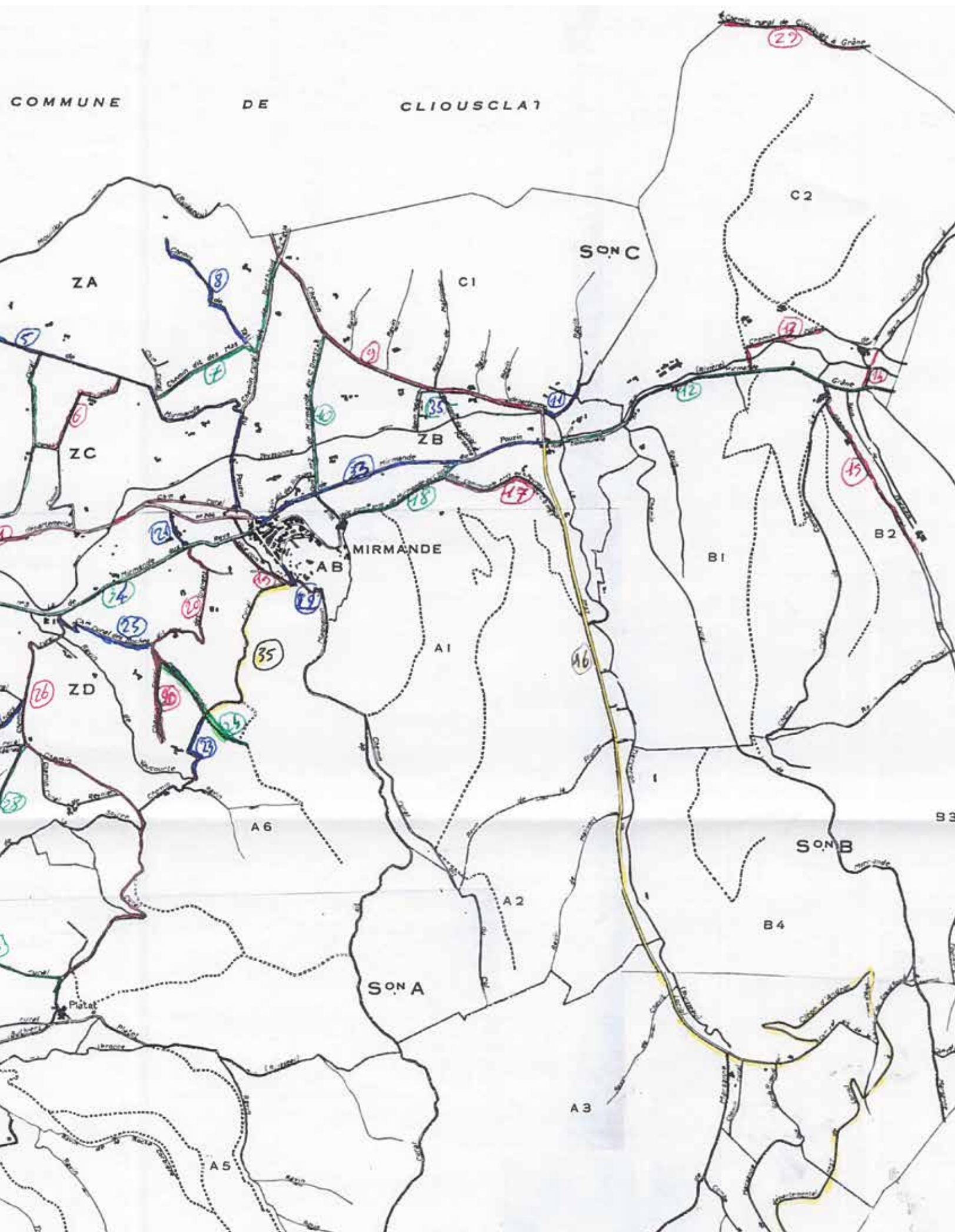


Dénomination des voies de la campagne

Les numéros renvoient aux mentions sur le plan

- | | |
|----|--|
| 1 | Route de Saulce |
| 2 | Route des Comtes |
| 3 | Route de Rocher |
| 4 | Chemin de la Comtesse |
| 5 | Route des Mas |
| 6 | Chemin de Rassier |
| 7 | Route de Berthaud |
| 8 | Chemin de Tati |
| 9 | Route de Gier |
| 10 | Route de Fortunet |
| 11 | Chemin des muletiers |
| 12 | Route de Grâne |
| 13 | Chemin des Petits Rigauds |
| 14 | Chemin d'Espenel |
| 15 | Chemin de Bichet |
| 16 | Route de Marsanne |
| 17 | Chemin de Saint Etienne |
| 18 | Chemin des Palisses |
| 19 | Chemin du Charreyron |
| 20 | Route des Granges |
| 21 | Chemin de Relut |
| 22 | Route des Pins |
| 23 | Chemin du Grand Père |
| 24 | Chemin des Lumières |
| 25 | Chemin des Roches |
| 26 | Route de Chauras |
| 27 | Chemin de la Tour de Veyre |
| 28 | Chemin de Clavelle |
| 29 | Chemin de Goutte Soleil |
| 30 | Route de Platet |
| 31 | Chemin de Véronne |
| 32 | Route des Buthiers |
| 33 | Route de la Colline |
| 34 | Route des Reys de Saulce |
| 35 | Chemin de Cavoux |
| 36 | Chemin de la Comtesse (Commune de Saulce - PM) |
| 37 | Chemin des Rustes (Commune de Saulce - PM) |





"LES PETITS CURIEUX", LE GROUPE 1 DES TAPS DE MIRMANDE

"Nous avons participé au stage de communication organisé dans le cadre des Taps. Cela nous a permis d'apprendre à travailler en groupe et nous a apporté de la confiance afin d'oser nous exprimer devant les autres. On a appris à donner et partager l'information, à organiser nos préparations pour les interviews (mise en place des questions, jeux de rôles). Nous étions en confiance et dans le groupe personne se moquait de celui qui s'exprimait, on s'écoutait sans juger. Lors de ces ateliers de communication tout le groupe a parlé de ses passions, ses intérêts, ses expériences, ses souvenirs de voyage, ses jeux, ses musiques, etc. Tout le monde s'est exprimé. Nous vous présentons notre travail réalisé par le groupe : Nina, Manolo, Lucie, Guillaume, Maxime, Fanny, Lucie, Justin, Sacha, Nataël, Timéo, Souleyman."

Aujourd'hui, nous parlons de l'aventure de Soy Luna

(Réalisation de l'article Nina et Justin avec la participation du collectif)

Une adolescente de 16 ans (Karol Sévilla est l'actrice qui interprète Luna), est l'héroïne de la série. Dans la vie elle aime partager sa bonne humeur. Elle adore le roller. Pour aider sa famille elle travaille dans un fast-food voisin avec son meilleur ami Simon. Et c'est là qu'elle rencontre Ambre et Mathéo. Cette série télévisée réalisée par Jorge Nisco et Martine Saban, produite par Disney channel est diffusée depuis le 18 avril 2016, elle parle du monde du roller, de la musique, de la danse et...de l'Amour.

Commentaires des participants aux ateliers

"Cette série est bien, tout au long de l'épisode on découvre toutes sortes d'émotions : la joie, la tristesse, la colère et la jalousie. Heureusement, il y a aussi de l'amour et de l'amitié" dira Justin. "J'aime cette série, il y a de la danse et de la musique. Mais ce qui est énervant c'est que tout à coup le feuilleton s'arrête et l'on doit attendre la prochaine série" Précise Nina.

Un peu d'histoire :

- 1760 : invention des patins
John Merlin arrive dans une soirée à Londres avec des chaussures dotées de roues. Les roues sont alignées comme pour des patins à glace.
- 1863 : Les patins classiques
Deux roues côtes à côtes devant et derrière capables de tourner.
- 1979 : Les rollers
C'est un joueur de hockey qui modernise les patins et invente les rollers. Ils sont très populaires dans les années 1980.



Un autre sujet "La Licorne"

(Réalisation Nina et Justin et la participation du collectif)

La licorne est un animal légendaire. Elle est fabuleuse.

Elle ressemble au cheval avec une corne au milieu du front. C'est un animal représenté sur certains blasons. On la rencontre dans certaines histoires de la mythologie.



Fanny choisira de parler de l'artiste Kendji Girac et dira : " Je parle de lui parce qu'il joue de la guitare et chante avec du rythme. Je trouve cela festif, ça me donne envie de danser".

Les bonbons (par Timéo et Maxime)

Les bonbons contiennent tous entre 98 % à 100 % de sucre.

Le nom "bonbon" vient du fait que les enfants qui en mangeaient disaient : " Hum, c'est bon, bon ! " C'est pour cette raison que bonbon ne prend pas de m avant le B.

Si nous mangeons trop de bonbons les caries arrivent car elles adorent les sucres, mais trop de sucre abîme les dents. Manger des bonbons c'est agréable mais en abuser "Ça craint!".

L'Écureuil

(par Guillaume Couret)

Pour user ses dents qui poussent sans arrêt l'écureuil doit ronger des écorces. L'écureuil se régale de champignons, même vénéneux.

Quand le soleil tape, l'écureuil se sert de sa queue comme parasol. Elle sert également à se diriger.

Les écureuils se rencontrent pour faire des bébés puis, la femelle chasse le mâle. L'écureuil peut sauter 3 mètres d'un seul coup.



Questions/Réponses

- Pourquoi as-tu choisi de parler de l'écureuil ? Parce que je trouve que c'est un animal qui est beau et gentil.
- As-tu déjà touché un écureuil ?
Non, mais j'en ai déjà vu.
- A part l'écureuil, quels sont tes animaux préférés ?
Les dauphins, les chats et les coccinelles.

Lucie parlera de son voyage en Espagne avec sa famille. Elle a visité des musées. Puis elle est allée au mariage d'amis. Elle s'est bien amusée, tout le monde était beau. Lucie ne comprenait pas tout car les gens parlaient en espagnol et en anglais. Souleyman et Nathaël ont décrit le rappeur Jul. Il paraît qu'il fait beaucoup de clips avec parfois des mots vulgaires et ça, nous on trouve que ce n'est pas toujours bien.

Interviews dans le village de Mirmande

Nous sommes allés dans le village de Mirmande pour réaliser nos interviews.

Nous avons rencontré Daniel Noilly responsable de l'équipe technique de la mairie. Il a répondu à nos questions.



- Depuis quand travaillez-vous pour le service technique de la commune ? Depuis Avril 2014
- A quoi sert le service technique ?
Le service technique s'occupe :
- d'aider les personnes pour différents problèmes de la vie de tous les jours,
- de l'entretien des chemins et des routes communales, de nettoyer les plaques d'égouts, vérifier la propreté du village, préparer les manifestations (mettre les chaises, les tables, etc...)
- Combien y a-t-il d'employés sur la commune de Mirmande ?
2 employés Thierry et Lionel
- Quel est votre rôle au service technique ? J'aide à l'organisation du travail.

Puis, nous sommes allés rencontrer Odile Cazanave-Pin dans sa poterie "Calicot".

- A combien de degrés faites-vous cuire vos poteries ?
D'abord je tourne, ensuite je mets l'engobe, je fais une première cuisson de 9h à 1050 °C ensuite je mets l'émail transparent et je fais une autre cuisson de 9 h à 1050 °C et une troisième fois à 800 °C si je rajoute un fil d'or.

- Qu'employez-vous comme terre ? De la fayence rouge et ma technique est la terre vernissée.
- A quel moment de la création peignez-vous vos poteries ?
Avant de les chauffer
- Que préférez-vous créer ? J'aime tout.
- Cela fait combien de temps que vous travaillez ici ? 17 ans que je travaille à Mirmande.
- Est-ce que votre activité marche bien, êtes-vous satisfaite ?
Oui, je suis très contente de pouvoir vivre de mon travail.



Odile nous montre comment réaliser un bol

Nous sommes allés au "Café Bert" où Guilaine Roure nous a reçu...avec des gâteaux ! Miam! Miam! Elle nous a expliqué l'histoire du café.

"On a racheté le café Bert il y a quatre ans à Monsieur Jean-Pierre Bert qui l'avait hérité de Suzanne et Pierre Bert. Avant c'était un café, restaurant et hotel et maintenant c'est un bistrot de pays. Les tables sont d'origine, le plancher aussi ainsi que le bar et les globes. Nous avons amélioré les lieux avec de la peinture et changé quelques boiseries. Nous tenions à garder l'âme du café de village."



Le café Bert est ouvert du printemps à la fin de l'été.

La fausse info du jour

La semaine dernière dans la cour de l'école un parachutiste a atterri dans l'arbre, il avait une guitare à la main. La maîtresse lui a parlé en anglais. On a chanté tous ensemble puis, il est reparti en hélicoptère. Quelle aventure !

Pour terminer notre journal voici : **La blagounette**

Toto demande à son papa : " Pourquoi tu mets ton journal dans le réfrigérateur ? Pour avoir des nouvelles plus fraîches " réponds son père.

PREMIÈRE RÉUNION DE TRAVAIL DE L'OFFICE DE TOURISME DU VAL DE DRÔME

Cette fois, c'est bel et bien parti pour l'Office de tourisme communal du Val de Drôme. Réuni à la Gare des Ramières, futur siège administratif de la structure, le Comité de direction a présenté ses dossiers prioritaires. L'enjeu est important : il s'agit de créer une destination « Vallée de la Drôme » attractive et porteuse de sens à l'échelle du territoire.

Dans le cadre de la prise de la compétence tourisme au 1er janvier (Loi NoTRE), la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée a finalisé la création de son Office de Tourisme communautaire.

Les administrateurs bénévoles des deux Offices de tourisme locaux (Office de Tourisme du Pays de la forêt de Saou – pour le Haut-Roubion - et Office de tourisme du Val de Drôme – pour Livron, Loriol et Mirmande) ont estimé que ce changement d'échelle représentait une responsabilité trop importante pour rester entre les mains de bénévoles. Au terme de plusieurs rencontres, il a donc été décidé de fonder cette nouvelle structure sous la forme d'un EPIC, Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial.

Plusieurs spécialistes au sein du comité de direction

Le premier Comité de direction marquant le démarrage de la structure s'est tenu à la Gare des Ramières, siège administratif de l'Office communautaire.

Jean Serret, président de la CCVD, a procédé aux nominations du président et des deux vice-présidents statutaires : Yves Pervier est élu à l'unanimité en tant que président, dans la continuité de sa délégation "Economie touristique" au sein de la collectivité. Les vice-présidents, également élus à l'unanimité, sont Catherine Jacquot et Francis Fayard.

Sur proposition d'Yves Pervier, Magaly Dumas (embauchée depuis l'automne dernier pour préparer la création de l'Office aux côtés de Marie-Odile Canteneur, directrice du service Communes et Territoires au sein de la CCVD) a été nommée au poste de direction.

Après neuf ans comme responsable de l'Office du tourisme de Crest, puis dix ans à la Fédération départementale des offices du tourisme de la Drôme, Magaly Dumas possède la connaissance du terrain et le savoir-faire en termes de promotion et d'animation de réseaux pour diriger le développement du nouvel Office communal.

Un nouvel environnement à animer et à harmoniser

Pour les salariés des précédents offices associatifs locaux, ce passage à l'échelle d'un territoire entier (les 30 communes

de la CCVD) engendre des enjeux importants et surtout, de nouvelles conditions de travail : deux équipes qui se réunissent, une demande accrue en capacité d'accueil et d'information, une vision élargie des services pour les visiteurs en Val de Drôme, de nouvelles compétences à acquérir.

"Le développement et l'animation du réseau des acteurs touristiques seront une de nos premières missions", selon Yves Pervier. "Et parmi les pistes de travail déjà envisagées : dispositifs mobiles pour aller à la rencontre des visiteurs, déploiement des outils numériques dans la diffusion de l'information, etc."

Le Comité de direction a aussi présenté son second dossier prioritaire : créer une destination touristique clairement identifiée "Vallée de la Drôme". Ce qui demandera, dans un premier temps, d'harmoniser les prestations des trois offices de tourisme existants sur la vallée (l'Office du Val de Drôme, l'Office Cœur de Drôme-Pays de Crest et de Saillans, l'Office du Pays Diois).

Enfin, Yves Pervier et Magaly Dumas ont rappelé que l'Office communal, par son ancrage local et ses missions de diffusion, a toute sa place dans la politique de rayonnement et d'attractivité territoriale menée par la CCVD. Là encore, le comité de direction a commencé à travailler sur une feuille de route : décloisonner l'offre touristique à l'échelle des 30 communes, en développant les partenariats et en encourageant les projets et événements transversaux en Val de Drôme.

L'Office et la CCVD vers un vrai partenariat

La commission "Tourisme" de la Communauté de communes du Val de Drôme va continuer à vivre, notamment pour donner les grandes orientations de travail de l'Office et pour étudier les projets d'aménagement de la collectivité ayant une relation avec le tourisme.

Sa première mission de l'année est de faire à nouveau le tour des communes et des bassins de vie pour étudier les projets locaux. "En collectant et faisant remonter les initiatives locales, la commission "Tourisme" s'assurera que chaque bassin de vie est bien représenté" a expliqué Yves Pervier. Dans cette relation partenariale, l'Office communal sera là pour faciliter la mise en lien de tous les acteurs privés et publics. "Développer le tourisme ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie de celles et ceux qui vivent à l'année ici et qui, à leur échelle, contribuent aussi à cette image qualitative de notre territoire."

Une politique ambitieuse, humaine et respectueuse des valeurs de la Biovallée, une vision volontairement harmonieuse et dynamique pour l'ensemble de son territoire : l'Office intercommunal du tourisme sait que cette première année est lourde de défis. Ceux qui ont relevé le pari de s'y consacrer sont prêts.

VOUS NE FEREZ PAS QU'UN "PASSAGE" !

Demeurant à Cliousclat depuis près de 10 ans, Cécile Thierry a fait de sa passion pour la décoration une activité au quotidien. Ayant interrompu cette carrière pour un métier plus administratif, elle a souhaité retourner vers son premier amour, la décoration, tout simplement pour se faire plaisir !

Le choix de Mirmande

"Malgré des recherches et des tentatives à Cliousclat, aucune n'a pu aboutir comme je le souhaitais. C'est à l'occasion d'une rencontre avec le maire de Mirmande qu'une opportunité a vu le jour dans l'ancien local de la boulangerie et je suis heureuse de ce choix".

Des travaux avant l'installation

"L'ancienne boulangerie a été totalement repensée en termes d'espace et ainsi a été métamorphosée en ce nouveau lieu dédié aux objets, aux meubles et à la décoration. Quelques travaux de rafraîchissement étaient nécessaires.

Dans un avenir proche, je souhaiterai rendre accessible une pièce supplémentaire afin de bénéficier d'une surface d'exposition plus importante encore."

La sélection des objets

"L'inspiration pour le choix de la décoration s'effectue dans les salons Parisiens ou dans les pages des magazines qui font découvrir les nouvelles tendances. La touche personnelle est aussi importante pour donner un peu d'âme, marier les couleurs, les matières et les styles.

Pour le choix des antiquités, je sélectionne les objets et meubles tout simplement en chinant principalement au hasard de mes rencontres et de mes ballades. Les Pyrénées font partie de mes préférences en matière de découvertes !"

Projet à venir

"Ce Printemps voit apparaître à la boutique une ligne de senteurs et beauté fabriquée dans la région, de façon artisanale dans le respect de la tradition avec des produits naturels. Et pour compléter le tout, une collection

d'accessoires, pochettes, sacs, foulards et petits bijoux conçus dans un large choix de matières, couleurs et structures, vous aidera à souligner votre personnalité.

En tout cas, je suis ravie d'être là, ravie des retours que les gens me font et j'ai avant tout beaucoup de plaisir dans ce que je fais !"

Durant le mois de mai, Cécile vous attend du mercredi au dimanche, de 14h à 18h30. Les changements d'horaires et de jours d'ouverture sont consultables sur la page Facebook de la boutique.



Cécile Thierry dans sa boutique "Le Passage"



Objets et meubles vendus dans la boutique de Cécile

LONGUE VIE À L'ESTRELO !!!

Nous sommes allés à la rencontre de Vincent Gargne et Marion Séverac, habitants du village de Mirmande et futurs gérants de la boulangerie-épicerie de la commune. Dans les semaines à venir, l'Estrelo ouvrira ses portes dans la petite cour de l'ancienne auberge de jeunesse. Ce nouveau lieu ne manquera pas de devenir un nouvel espace d'échanges et de rencontres. Mais avant cela, ne manquez pas son inauguration, Vincent et Marion espère faire la connaissance du plus grand nombre d'entre vous !

Parlez-nous de vos parcours professionnels

J'ai travaillé plus de 20 ans à l'étranger, en Europe du nord principalement où j'ai été durant 15 ans artisan boulanger et co-gérant d'un magasin bio. Je suis ensuite devenu consultant en création de boulangerie artisanale bio en Angleterre et en Hollande.

Marion Séverac, ma compagne, a travaillé en distillerie (huiles essentielles et alcools) au Vietnam. Elle est ensuite partie en Angleterre pour obtenir un diplôme international de vins et spiritueux. Elle a travaillé dans des caves et en tant que sommelière.

Pourquoi avoir choisi de vous installer à Mirmande ?

Avec nos 2 jeunes enfants, nous cherchions à vivre dans la campagne et non en centre-ville pour obtenir une qualité de vie meilleure. Je connais Stéphane Vincent du "Café patine" que nous avons rencontré en Angleterre. Il nous a mis en relation avec la mairie qui cherchait un boulanger-épicerie dans le cadre d'un projet intéressant. On a aussi été séduit par la région et le village.

Comment voyez-vous votre boulangerie ?

Nous vendrons notre pain ainsi que des viennoiseries. Pour cela, je vais utiliser essentiellement des produits bio avec producteurs de céréales de la Drôme. Par la suite, je n'exclus pas de demander le label bio.

De son côté, Marion gèrera une cave à vins dans la boutique ainsi qu'une épicerie avec des produits de qualité. Nous avons réalisé un petit tour de France où nous avons rencontré et sélectionné des petits producteurs de vins et de produits d'épicerie. Nous voulions des gens qui soient soucieux de leur terroir, en grande partie bio ou avec une

démarche assez proche. Elle organisera aussi des dégustations autour des produits vendus et du vin. Nous voulons proposer des produits à l'image de la commune et de ses habitants.

Patience, patience...

Suite à l'obtention des subventions demandées, les travaux ont pu se terminer. Il ne reste plus qu'à réceptionner le matériel technique pour une ouverture d'ici fin mai. Vous serez informés par affichage, site de la mairie et facebook pour connaître la date de l'inauguration de la nouvelle boulangerie. Ce sera l'occasion pour vous de découvrir et déguster le pain et les produits de l'épicerie.



L'Estrelo ?

Pour Vincent et Marion, "ce nom reflète notre chance face à ce projet et l'opportunité d'ouvrir une boulangerie- boutique tous les deux dans un village comme Mirmande. C'est notre bonne étoile en quelque sorte. Nous avons donc cherché comment l'inscrire dans le lieu tout en donnant une sonorité différente. C'est donc né d'un assemblage du provençal "estello" et de l'espagnol "estrella" qui signifie étoile.

Ce qui nous a aussi beaucoup plu c'est qu'en s'amusant à dessiner des étoiles pour notre logo, nous sommes arrivés à une étoile semblable à une rose des vents. Bingo! Car la rose des vents fait exactement référence à nos parcours, nos compétences et expériences venant d'est-ouest nord et sud".

Suivez l'Estrelo sur Facebook : "l'Estrelo"



La famille Gargne-Séverac au complet devant la future boulangerie

S'INFORMER SUR LE LOGEMENT ET L'ÉNERGIE PRÈS DE CHEZ VOUS

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement renseigne chaque année plusieurs milliers de Drômois sur les questions de logement et d'énergie. Ses conseillers assurent des permanences de proximité dans tout le département et le service est ouvert à Valence du mardi au vendredi.

Le conseil habitat juridique et financier

L'équipe des conseillers juristes et financiers vous accueille sans rendez-vous à Valence du mardi au vendredi et dans la permanence la plus proche de votre domicile :

- à Lorient-sur-Drôme, en mairie (Grande Rue)
- les 4^e jeudis des mois de juin, octobre et décembre, de 9h30 à 10h30

Le conseiller répondra à vos questions sur les relations locataires-propriétaires, les loyers et les charges, l'achat de son logement, les contrats de construction et contrats de prêt, la copropriété, les assurances, la fiscalité, les formalités d'urbanisme...

L'information sur l'énergie

Dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique de Valence Romans-sud Rhône-Alpes, des conseillers techniques sont également

à votre disposition pour vos questions concernant les énergies renouvelables, le chauffage, l'isolation, les aides fiscales et financières pour les travaux... Vous pouvez les rencontrer à proximité de votre domicile dans une des permanences tenues dans le département.

Permanence sur rendez-vous à Crest dans les bureaux de l'ancienne école Dumont (en face de la mairie), le 3^e mercredi du mois (toute l'année sauf en août), de 10h à 11h30.

Pour prendre rendez-vous, appelez le 04 75 79 04 47.

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement est un service à connaître et à faire connaître. Pour un conseil efficace, ne pas oublier de se munir des documents utiles à l'analyse de la question posée.



Contacts

Agence Départementale d'Information sur le Logement
Tél. 04 75 79 04 04

Espace Information Energie -
Tél. 04 75 79 04 13

44 rue Faventines - BP 1022
26 010 Valence cedex

Consultez les nouveaux sites Internet de l'Adil 26, de l'Adil Information Energie et de la Mission départementale d'Observation :
adil.dromenet.org
pie.dromenet.org
adilobs.dromenet.org

AUTORISATIONS D'URBANISME : CHANGEMENT DU SERVICE INSTRUCTEUR

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les services de la Préfecture-Direction Départementale des territoires, n'instruisent plus les demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, de démolir, déclarations préalables de travaux, certificats d'urbanisme) concernant la commune de Mirmande. Il s'agit de la mise en œuvre de la loi ALUR de 2014 qui prévoit que les communes doivent gérer elles-mêmes ou par mutualisation ces dossiers. C'est ainsi que la Communauté de Communes du Val de Drôme a créé un service spécialisé qui assure

la gestion des dossiers d'urbanisme : instruction des demandes (recevabilité et complétude des dossiers, vérification des possibilités ouvertes par les règlements, synthèse des avis et rédaction des projets d'arrêtés), contrôles de conformité. L'avis de l'architecte des bâtiments de France est toujours sollicité pour les projets situés dans les secteurs ZPPAUP. Les formulaires CERFA, la procédure de dépôt des dossiers en Mairie et les délais ne sont en rien modifiés. Rappelons qu'il existe un architecte-conseiller de la Commune, dont le rôle

n'est pas réglementaire. La mission de David Grimaud est d'aider les porteurs de projets qui le souhaitent, le plus en amont possible, à trouver les meilleures propositions répondant à leurs souhaits et intégrant les contraintes réglementaires. Les permanences de l'architecte-conseiller sont proposées un vendredi après-midi par mois et sont gratuites. Notez les prochaines dates : 26 mai et 16 juin 2017. Les rendez-vous sont à prendre auprès du secrétariat de Mairie.

UNE NOUVELLE ENTRÉE DU VILLAGE

Suite à l'affaissement des longrines de part et d'autre de la route départementale 204 traversant le bas de notre village, le département a entrepris la réfection de cette partie de chaussée.

Les travaux ont commencé le 20 février. La réouverture à la circulation s'est effectuée le 31 avril.

Cette reconstruction a nécessité le déplacement de la route engendrant de gros travaux: abattage d'arbres, préparation de terrain, reprise et enrochement de l'avaloir du pont, enrochement et habillage du talus derrière l'espace Caillet, construction de murets en pierre de part et d'autre de cette route plus toutes les étapes de travaux relatif à la création de la chaussée.

Didier GRANGE, ingénieur au

pôle technique du Département et l'entreprise Liotard ont assuré le suivi et la réalisation réussie de ce projet.

M. Vanoni, technicien de l'ABF, est intervenu plusieurs fois pour des recommandations techniques.

Le montant des travaux s'élève pour le département à 125 000 €. La participation de la

commune pour l'abord piéton devant l'espace CAILLET qui va être terminé par des bordures canalisant l'eau de pluie et délimitant ce dernier s'élève à 2900 €, coût qui sera compensé pour 1020 € par



La nouvelle entrée Est du village

la dotation des amendes de police.

Nous vous rappelons que la traversée du village sur cette route est limitée à 30 km/h. Des contrôles de vitesse sont prévus dans les semaines et mois à venir.

DE BEAUX ÉVÉNEMENTS ÉTAIENT ORGANISÉS POUR LA FIN DE L'ANNÉE 2016

La nouvelle édition des crèches de Mirmande a été, une fois de plus, couronnée d'un grand succès.

Depuis sa création en 2014 sous l'impulsion des artistes et commerçants de la commune, cet événement hivernal avait conquis le cœur des mirmandais mais aussi des visiteurs, de plus en plus nombreux à arpenter le village en cette saison froide.

La première édition avait vu 30 crèches édifiées à travers les nombreuses ruelles de la commune. En 2015, ce chiffre est grimpé à une quarantaine. Illuminées ou non, elles ont attiré un nombre croissant de touristes. Du 1^{er} au 31 décembre 2016, ce fut plus

de 50 crèches qui ont pu être admirées, de jour comme de nuit. Organisé en partenariat avec l'association "Les jardins de Mirmande", les habitants et la mairie, un parcours a été planifié. Chaque crèche a été dûment identifiée puisque des plans étaient à la disposition des visiteurs aux entrées du village.

Le 10 décembre, l'association "Mirmande Patrimoines" organisait sa traditionnelle montée aux flambeaux dans les ruelles du village suivant également le parcours des crèches. Le thème choisi cette année était "Lumières, musique et contes". En effet, L'harmonie de l'école de

musique de Crest a égayé cette soirée ainsi que des contes racontés aux enfants dans l'église Sainte-Foy.

Cette année, c'est un lâcher de lampions qui a illuminé le ciel de Mirmande et clôturé la soirée.

Cette fin d'année était aussi sous les couleurs or et blanc. Les trois premiers week-end de décembre, les artistes, artisans, restaurateurs et commerçants de Mirmande invitaient les visiteurs à suivre les "souliers dorés" qui les guidaient vers eux où un accueil gourmand était proposé ainsi qu'un large choix de cadeaux de Noël.

Le 18 décembre dernier, l'équipe du "marché du coin" avait organisée à Mirmande "Le Noël du coin", un marché gourmand de près de 30 exposants. Le succès de cette journée était au rendez-vous à en voir les très nombreux visiteurs.

Ces différents événements ont fait de Mirmande un village attractif pour les mirmandais et les nombreux visiteurs. Sans nul doute, chacun est reparti des cadeaux pleins les bras, des étoiles pleines les yeux et de multiples saveurs pleines les papilles !

RÉUNIONS DE QUARTIER ÉTÉ 2016

C'est maintenant un rituel : quatre réunions publiques sont proposées aux Mirmandais chaque été. Organisées aux quatre coins de la commune, elles permettent à chacun d'entendre les informations et explications des élus sur les dossiers en cours et les projets, de poser des questions générales ou très ciblées, de soumettre idées et suggestions.

Les réunions de l'été 2016 se sont tenues les 22, 23 juillet, 5 et 6 août au village, aux Granges, à la Colline et à Platet et ont réuni 60 à 80 Mirmandais autour de l'équipe municipale.

Les dossiers évoqués de façon particulière ont été le budget municipal, le développement de l'école et l'évolution de la cantine vers le bio et le local, l'avancement des travaux de la maison Desplans, le lancement des documents d'urbanisme avec l'aide du Cabinet Ingeter, la situation de la boulangerie...

Les questions posées par les Mirmandais ont notamment porté sur la diffusion de l'information municipale (internet, lettre d'information, journal), la signalétique, l'installation du point propre provisoire au Relut, les poubelles de quartier, l'utilisation du stade de foot, l'entretien des bords de routes ou encore la possibilité d'enfouissement des lignes électriques.

Ces réunions offrent la possibilité d'un échange informel et direct, utile aux élus comme aux habitants, et complètent les autres moments et moyens d'information.

Selon une suggestion faite lors de cette session, les réunions de l'été 2017 seront plus espacées, entre juin et juillet afin de permettre à tous, résidents permanents ou secondaires de participer à l'une ou l'autre de ces rencontres.



Réunions de quartier 2017

Les prochaines réunions de quartier auront lieu à 18h30 :

- le 21 juillet au village,
- le 29 juillet à La Colline,
- le 4 août aux Buthiers.

Les lieux précis des réunions seront indiqués ultérieurement par affichage et sur le site de la Mairie. Chaque rendez-vous sera cloturé par un apéritif convivial.



Réunion de quartier au village

FINANCES

VOTE DU BUDGET 2017

Le conseil municipal du 7 avril a voté le budget 2017. En fonctionnement, il s'élève à 498 527 euros dont 42 931 sont économisés pour abonder le budget d'investissement qui s'élève au total à 247 320 euros.

Notons quelques points importants : le maintien des taux

d'imposition à leur niveau de 2014, des projets d'investissement sans emprunt : future boulangerie, poursuite de la restauration de Sainte-Lucie, diminution des frais de fonctionnement par diverses économies (dorénavant, les locataires des locaux municipaux payent eux-mêmes leurs dépenses d'électricité).

LES REMERCIEMENTS DES ORGANISATEURS D'UNE EXPOSITION ATYPIQUE

Cet été, au mois d'août, nous avons accueilli dans les murs de Sainte Foy le collectif d'artistes "Sorry Graffiti" pour une superbe exposition de Graffiti Art "Imo Pectore".

Suite à cet événement tous les membres du collectif tenaient à remercier le Maire Benoit Maclin, la commission culturelle, le service technique, particulièrement Daniel Noilly, pour leur confiance et leur aide logistique, ainsi que tous les habitantes et habitants de Mirmande pour leur accueil, leurs encouragements et leurs regards sur l'exposition.

Conscients que cette exposition a pu déranger certains de nos concitoyennes et concitoyens, nous souhaiterions ici renouveler nos excuses pour les différents dérangements occasionnés, tout en assumant ce choix fort de proposer une visibilité à cette forme d'expression artistique. Cette volonté est en adéquation avec la politique culturelle de notre municipalité : créer du lien et de l'échange, promouvoir une image dynamique et contemporaine de Mirmande dans ce domaine.

De part son organisation, l'implication des acteurs concernés et une couverture médiatique de qualité, l'exposition IMO PECTORE a remporté un réel succès.

Pas moins de 500 personnes étaient présentes lors d'un vernissage atypique et fort en émotion (démonstration de danse hip-hop / show musical / présence de food trucks sur le parvis de l'église..) et pas loin de 6000 visiteurs de tous horizons sont venus découvrir les œuvres.

Bon nombre de nos visiteurs sont repartis ravis, comme peut en témoigner le livre d'Or de l'exposition, ils ont su apprécier et profiter de cette pause culturelle rafraîchissante et inattendue dans la chaleur du mois d'août drômois.

Convaincu de la qualité des œuvres et du travail réalisé, c'est avec plaisir que je vous annonce que nous préparons avec Vincent Lansade (créateur du collectif), une nouvelle exposition pour cet été 2017, sous une autre forme, en nous efforçant de prendre davantage encore en considération les demandes de chacun de nos concitoyennes et concitoyens.

Nous ferons ainsi notre maximum pour que ce nouvel événement puisse encore satisfaire ou convaincre la majorité de l'intérêt historique de la place de la création artistique contemporaine à Mirmande.

Vous pouvez suivre les différentes réalisations du collectif Sorry Graffiti via le blog www.sorrygraffiti.com

Nous vous invitons également à partir à la découverte de leurs fresques monumentales visibles sous les arches du pont des Lones, Chemin de Guerimbet à Soyons (suivre la Via Rhona).

Suivez les réalisations du collectif
sur Facebook : "Sorrygraffiti"



Christophe Bodiot



Improvisation musicale



3 food trucks devant l'église Sainte Foy



Exposition du collectif "Sorry Graffiti"

LAS VEGAS À MIRMANDE

Malgré le retard pris dans la réalisation de ce premier numéro du bulletin municipal de l'année 2017, je profite de cet article pour présenter mes meilleurs souhaits de santé, de bonheur et de réussite à toutes et tous les Mirmandais.

Je m'appelle Philippe-Charles Krug-Basse mais nombre d'entre vous me connaissent plus sous mon surnom "Fifi".

Comme certains le savent, je réside à Mirmande depuis 1982, d'abord comme locataire d'une maison de week-end et de vacances située dans le quartier de Gier et depuis 2009 en ayant acquis avec mon épouse Nicole notre résidence principale sise Chemin des Lumières aux Granges.

C'est dans le garage de la première maison de location que j'ai créé en mars 1987 mon entreprise ISS (International Software Solutions) qui deviendra en moins de 10 ans un petit groupe international de conception de logiciels, avec deux sociétés en France, trois aux USA, une en Angleterre et une en Allemagne. Et à propos du siège social, c'est justement la société ISS Inc. que j'ai créée en mars 1987 qui fut l'inspiration d'une des œuvres de Dominique Coffignier.

En effet, ce Maître de la peinture moderne non figurative qui a habité Mirmande de 1981 à 2000 est un ami de près de 35 ans qui, pour me motiver dans ma quête d'expansion internationale, a réalisé en 1987 le fameux tableau Las Vegas qui siège maintenant dans la salle du Conseil de la mairie.

Cette œuvre remarquable m'a servi de Yantra pendant toute ma carrière professionnelle et inspire une vision d'ouverture vers des aventures à courir, des succès à quérir et une réussite à chérir, ce qui m'a motivé à transférer mon siège social dès 1991 de Boulder (Colorado) justement à Las Vegas (Utah).

Les lumières de la nuit du Strip de Las Vegas représentées par ce large V sont à l'image de celles de Mirmande lors d'un beau soir d'été et nous appellent aussi au jeu de boules contre nos amis de

Cliusclat et à la fête.

N'ayant pas la place dans ma nouvelle demeure pour accrocher cette grande toile à un endroit qui lui sied, plutôt que de la laisser disparaître mangée par des morsures de souris et recouverte par des toiles d'araignées d'un garage, il m'a semblé opportun de la dédier à notre nouvelle équipe municipale pour la remercier de l'action qu'elle mène ardemment pour notre bien-vivre ensemble.

C'est aussi un amical souvenir que Mirmande pourra rendre en permanence à cet artiste iconoclaste qui a résidé ici pendant plus de 25 ans et dont une collection rétrospective particulièrement riche sera exposée en l'église Sainte Foy du 29 juillet au 29 août 2017. Cette exposition présentera aussi des luminaires réalisés par mon ami de Cliusclat François Privat et une œuvre éphémère de l'artiste japonais de notoriété mondiale : Matsutani Takesada.

Espérant que ce tableau puisse vous inspirer à vous dépasser autant qu'il l'a fait pour moi, c'est avec plaisir que je l'offre donc à notre communauté.

Philippe-Charles Krug-Basse



De gauche à droite : Philippe-Charles Krug-Basse, Benoît Maclin, Dominique Coffignier devant "Las Vegas"

ET... MIRMANDE À LOS ANGELES !

Frank Romero, né à Los Angeles, est un artiste emblématique de cette ville. Il fut membre du groupe d'artistes "Los four" très actif dans les années 70/80 qui a été essentiel dans l'émergence et la reconnaissance de "l'art chicano" utilisant la peinture, l'intervention urbaine par des "murals", l'estampe et la céramique. Il poursuit aujourd'hui son œuvre entre la Californie et Mirmande, où il passe chaque année quelques mois. Et ce printemps, grâce à lui, Mirmande est accrochée aux cimaises des musées californiens ! En effet, deux expositions célèbrent actuellement Frank : "Dreamland", grande rétrospective présentée au Museum Of Latin American Art de Long Beach et "Sonando en East Los" à la Fine art gallery de la California State University.

A côté de scènes de la vie californienne, des

palmiers, des voitures et des entrelacs d'autoroutes, nombre d'œuvres de Frank Romero sont des clins d'œil à sa vie française, aux paysages provençaux et à Mirmande. Merci et félicitations !

Le Monde, 2006



Mairie de Mirmande

Ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 13h à 17h
En dehors de ces horaires, le standard téléphonique est fermé.

Tél : 04.75.63.03.90

Fax : 04.75.56.03.38

Email : mairie@mirmande.org

www.mirmande.org

La Poste

L'agence postale communale, installée à l'Office du Tourisme, est ouverte du mardi au vendredi, de 9h à 13h.

Mirmande, c'est aussi sur Facebook

Suivez l'actualité du village, des photos et des vidéos, sur www.facebook.com/mairie.mirmande

<https://www.facebook.com/mairie.mirmande>

Ce site est accessible sans ouverture de compte.

La lettre d'information de Mirmande

Pour être informé de l'actualité la plus récente de la commune, inscrivez-vous sur le site de la mairie, www.mirmande.org, en bas de la page d'accueil, en indiquant votre adresse de messagerie.

Connaissez-vous Marinette ?

Beaucoup me connaissent déjà sous le nom de Marinette, car c'est ainsi que je me suis présentée pour la première fois à Mirmande en 1993.

Je me rappelle très bien lorsque je suis arrivée ici, à l'occasion d'une saison de cerises, du choc esthétique quand je vis depuis la N 57, ce "village perché" émergé d'un plis de ces collines velues. Le temps était radieux, je foulais l'Éden, pourtant je n'imaginais pas une seconde que j'allais m'y implanter.

J'avais 26 ans, je quittais peu à peu ma vie de lyonnaise, le métier de graphiste puis celui de scénographe pour une vie radicalement moins urbaine et beaucoup plus heureuse.

Aujourd'hui je suis installée au hameau des Buthiers ; j'y ai un atelier pour des productions artistiques : quand on est diplômée des beaux arts on ne lâche pas l'affaire comme ça, créer est une nécessité. Comme je suis aussi passionnée de médecine chinoise (7 ans d'études) j'y ai aussi un cabinet.

Je succéderai désormais à Dominique Weyns au poste d'attachée culturelle à partir du 1^{er} mai. Je suis ravie de rejoindre toute l'équipe de la mairie et de pouvoir mettre ma créativité au service de ce poste.

Mon objectif : être réactive et efficace dans la bonne humeur !

Donc à très bientôt à l'occasion des multiples événements à venir ! Sylvie Marinot dit "Marinette"



Comptes-rendus du conseil municipal

Les comptes-rendus du conseil municipal sont accessibles :

- sur le site de la mairie, www.mirmande.org,
- sur les panneaux d'affichage officiel, sous le porche de la mairie,
- en mairie aux heures d'ouverture.

Office du tourisme

L'office est ouvert durant le mois de mai, du mardi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h30 à 18h, les samedis, dimanches et jours fériés (sauf le 1^{er} mai), de 10h à 13h et de 14h30 à 18h.

Nouvelles dispositions de délivrance des cartes nationales d'identité

Les demandes de carte nationales d'identité sont effectuées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques, pour une instruction totalement sécurisée et dématérialisée.

Ces nouvelles modalités permettent de sécuriser la carte nationale d'identité, un titre valable 15 ans et qui reste gratuit, sauf en cas de perte ou de vol. Il permet également de simplifier les demandes de renouvellement.

Dorénavant, vous pourrez effectuer vos démarches uniquement dans les mairies des communes équipées d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales (22 communes dans la Drôme). Mirmande ne dispose pas de cet équipement.

Les mairies-stations équipées de dispositif de recueil les plus proches sont : Chabeuil, Crest, Grignan, Livron sur Drôme, Montélimar et Valence. La liste complète est disponible sur le site de la préfecture de la Drôme.

Afin de gagner du temps au guichet de la mairie, vous êtes invité à remplir votre pré-demande de carte nationale d'identité en ligne sur <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de titre que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol.

Une nouvelle sous-préfecture pour Mirmande

Un nouveau découpage des arrondissements depuis le 1^{er} janvier 2017 : la commune de Mirmande est désormais rattachée à la sous-préfecture de Die.

Les périmètres des intercommunalités de la Drôme ont évolué au 1^{er} janvier 2017 suite à l'adoption du schéma départemental de coopération intercommunale. Afin d'assurer la cohérence de l'action publique, les limites des trois arrondissements (Valence/Die/Nyons) ont également été revues afin de les mettre en adéquation avec ces nouveaux périmètres. Ainsi, l'arrondissement de Die intègre désormais Mirmande tout comme Clionsclat, Livron sur Drôme, Loriol-sur-Drôme, Saint-Nazaire-en-Royans, Saint-Thomas-en-Royans, Sainte-Eulalie-en-Royans, La Motte Fanjas, Rochechinard, Saint-Jean-en-Royans, Saint-Laurent-en-Royans, Echevis, Oriol-en-Royans,

Saint-Martin-le-Colonel, Léoncel, Bouvante et Le Chaffal, jusqu'alors rattachées à l'arrondissement de Valence. Notez que Saulce-sur-Rhône intègre l'arrondissement de Nyons.

Le sous-préfet représente l'Etat dans l'arrondissement. Sous l'autorité du Préfet, il assure la coordination des services extérieurs de l'Etat et veille à l'application des textes législatifs et réglementaire, à la mise en œuvre des directives du gouvernement ainsi qu'à la sécurité.

La sous-préfecture de Die est donc désormais l'interlocutrice des Mirmandais pour ce qui concerne : les certificats d'immatriculation des véhicules, les permis de conduire (délivrance, capital-points, certificats médicaux, suspensions administratives...), la gestion des associations loi 1901 (création, modification des statuts...), l'organisation d'épreuves sportives, l'ouverture des débits de boissons en dehors des heures légales et leur fermeture administrative, divers agréments et demandes de réglementation générale portant sur les dispositifs soumis à déclaration ou autorisation.

Sous-Préfecture de Die

Place de la République - BP 83, 26 150 Die

Tél : 04 75 22 00 22 – Télécopie : 04 75 22 21 20

Courriel : sp-die@drome.gouv.fr

Accueil du public du lundi au jeudi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h à 11h30

Un espace réservé pour vous dans ce journal

Vous souhaitez nous soumettre votre actualité et la faire partager aux Mirmandais. Un espace vous est réservé dans ce journal. Pour cela, vous pouvez contacter directement la mairie par mail. Vous avez la possibilité de nous transmettre votre texte déjà rédigé ainsi qu'une ou deux photos si vous le souhaitez. Votre texte sera soumis au comité de rédaction avant sa possible diffusion dans un prochain numéro.

Nouveaux habitants

Vous venez de vous installer dans la commune ? Faites-vous connaître auprès de la mairie. Nous pourrions vous aider pour simplifier votre arrivée et vous faire découvrir le village.

Nettoyage-débroussaillage du talus sous l'église Sainte Foy organisé spontanément par un groupe de Mirmandais. Nous les remercions et les félicitons vivement pour le gros travail accompli...et la vue dégagée !

Nous remercions également l'association "Les Amis de Mirmande" pour le débroussaillage d'une parcelle communale sur le chemin de ronde sud rendue accessible pour le plaisir de tous.

ETAT-CIVIL

Mariage

- ✓ David Cargoet et Caroline Davy, le 2 juillet 2017
- ✓ Régis Pirot et Nathalie Villemer, le 16 juillet 2016
- ✓ Benjamin Thomas et Camille Loiselet, le 26 juillet 2016
- ✓ Alistair Smith et Alice Franklin, le 10 septembre 2016
- ✓ Antoine Coutrot et Anne Lamirand, le 12 novembre 2016
- ✓ Johan Renaud et Marielle Cazeaux, le 12 novembre 2016
- ✓ Laurent Serre et Camille Maury, le 10 décembre 2016

Naissance

- ✓ Apolline Condat, née le 17 juin 2016 à Montélimar
- ✓ Paloma Verdelhan, née le 3 juillet 2016 à Montélimar
- ✓ Théo Archimbaud, né le 26 août 2016 à Montélimar
- ✓ Eléonore Revol, née le 29 septembre 2016 à Mirmande
- ✓ Gaël Lantonnat, né le 20 octobre 2016 à Mirmande
- ✓ Noham Revol, né le 4 décembre 2016 à Montélimar

Décès

- ✓ Raymond Gential, décédé le 17 juin 2016 à Mirmande
- ✓ Marguerite Faure, décédée le 21 octobre 2016 à Crest
- ✓ Valdo Giacomino, décédé le 19 mars 2017 à Le Pouzin
- ✓ Andrée Tracol, décédée le 2 avril 2017 à Mirmande





PRÉSENTE

LE GRAND DÉBALLAGE DE PRINTEMPS

RENCONTRES ET ARTS DE RUE

14 MAI 2017
MIRMANDE - DRÔME



PRIX LIBRE MAIS NÉCESSAIRE!

INFOS ET PROGRAMMATION SUR WWW.GROUPETONNE.COM

THÉÂTRE, MUSIQUE
CLOWN, ESCALADE
SURPRISES ET CONVIALITÉ

